



Monsieur Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget
Bureau du directeur parlementaire du budget
99, rue Bank, 9^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A9

Monsieur,

Objet : Demande d'information IR0528

La présente vise à donner suite à la demande d'information IR0528 concernant les mesures prises par l'Agence de la santé publique du Canada à l'égard de la COVID-19. La présente réponse ainsi que les réponses subséquentes incluront les renseignements demandés précédemment dans la demande d'information IR0468. Notre réponse est fondée sur les éléments ci-après :

- les données sur les mesures existantes et futures prévues par l'Agence à l'égard de la COVID-19 et, plus précisément, la manière dont les mesures seront utilisées (le cas échéant), les coûts associés ainsi que les détails supplémentaires quant à l'utilisation des fonds lorsqu'un paiement de transfert est applicable;
- le nombre de contraventions émises et les montants connexes en dollars relatifs à l'application de la *Loi sur la mise en quarantaine* à l'échelle nationale;
- les montants en dollars associés à l'Initiative sur la surveillance des données;
- les renseignements requis précédemment dans la demande d'information IR0468.

Vous trouverez ci-joint les renseignements en réponse à la demande d'information et le formulaire de réponse connexe. Si vous ou votre personnel avez des questions concernant la présente réponse, veuillez communiquer avec Carlo Beaudoin, dirigeant principal des finances de l'ASPC, au 613-769-8915.

.../2

Dans votre lettre, vous nous demandiez de continuer à vous fournir ces renseignements sur une base hebdomadaire, mais compte tenu de nos exigences opérationnelles actuelles, je propose plutôt de vous communiquer des mises à jour sur une base mensuelle.

Sincères salutations,



Tina Namiesniowski

c.c. : L'honorable Patty Hajdu, ministre de la Santé
Monsieur Stephen Lucas, sous-ministre de Santé Canada

Pièces jointes:

Formulaire de réponse connexe

Réponse à la demande d'information IR0528 du directeur parlementaire du budget pour juillet 2020